



MAIRIE DE MONTSOULT

ARRETE MUNICIPAL INTERDISANT LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION

Rue des Clottins
N° 37/2016

Le Maire de la Commune de Montsoul,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et L. 2213-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation et de stationnement,
- **Vu** le Code de la Route, article R.37-1
- **Vu** le Code de la Voirie Routière,
- **Vu** le décret 65-48 du 8 janvier 1965 relatif à la sécurité,
- **Vu** l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière du 15 juillet 1974
- **Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions et ses textes d'application,
- **Considérant** que la Société **FILLOUX SAS** – 5 avenue des Cures – ZI des Cures – 95580 ANDILLY doit procéder à des travaux de démolition de voirie et trottoir pour réfection sur la commune,
- **Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer la circulation dans cette rue ;

ARRÊTE :

Art.1^{er} : À compter du mardi 5 juillet 2016 et pour toute la durée des travaux, il sera interdit de stationner et de circuler de 08h30 à 17h30 dans la rue des Clottins.

Art. 2 : La signalisation du chantier sera conforme aux arrêtés interministériels du 5 et 6 novembre 1992 sur la signalisation routière.

Art. 3 : La fourniture, la mise en place et l'entretien des panneaux seront à la charge de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

Art. 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Art. 5 : Le présent arrêté sera obligatoirement affiché aux extrémités du chantier.

Art. 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montsoul
- Centre de Secours des Pompiers de Domont
- Société FILLOUX SAS

Copie du présent arrêté sera affichée à la Mairie de Montsoul.

Fait à Montsoul, le 4 juillet 2016

Le Maire,

Elie MELLUL



Rendu exécutoire le 04/07/2016

Affiché le : 05/07/2016

Vu, le Maire,

Elie MELLUL



rue de la Mairie - BP N° 8 - 95560 Montsoul - Val d'Oise

Téléphone : 01 34 08 31 30 - Télécopie : 01 34 69 94 70

Site Internet : www.mairie-montsoul.fr